



Bulletin Municipal du 29 décembre 2017 au 11 janvier 2018

INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie
☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : mairielamotte22@orange.fr
Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjointes :
Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99.
Gicquel Paulette ☎ 02.96.25.49.97.
Bidan Philippe ☎ 02.96.25.43.86.
Vallée Martine ☎ 02.96.25.47.85.
Foucault Stéphane ☎ 02.96.25.87.24.
Pestel Gwenaëlle ☎ 02.96.26.72.78.

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.
ALSH ☎ 02.96.25.43.16.
Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.
Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.
<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi	14h/18h	
Vendredi	16h45/17h45	14 h/16 h
Samedi	10h/12h	

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.
« 1 rue des Bruyères »
Consultations : lundi - samedi : 9h/12h30 ;
Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)
Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi.

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.
Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »
Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.
Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.
Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.
Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.
Pompiers ☎ 18
Aide à domicile ☎ 02.56.41.35.00.
Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.
La poste : ☎ 02.96.25.47.25.
Du lundi au vendredi : 13h45/15h45.
Le samedi : 10h/12h.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.
☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)
Loudéac Communauté Bretagne Centre :
www.loudeac-communaute.bzh ☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR
07/01 : Vœux du Maire
12/01 : Loto – Ecole Notre Dame de Lourdes
20/01 : Repas à emporter – El Armor
20/01 : La nuit de la lecture - Bibliothèque

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ : À l'occasion de la nouvelle année, Madame le Maire et le conseil municipal seront heureux de vous recevoir **le dimanche 7 janvier à 11 h à la salle Athéna.**

Nous comptons sur votre participation et vous invitons à prendre part au vin d'honneur.

LA MAIRIE et LES SERVICES TECHNIQUES seront fermés **le 2 janvier.**



En 2018, la commune de LA MOTTE est concernée par le recensement de sa population qui se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc...) préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais avant tout c'est un devoir civique, utile à tous.

Le recensement de la population, c'est utile, c'est sûr, c'est simple.

BIBLIOTHÈQUE « Mots et Images » :
Réouverture le mardi 9 janvier 2018.

Lecture pour petits loups le mardi 9 janvier de 10 h à 11 h 15.
Vous pouvez prévoir d'emprunter un nombre supérieur de livres et revues.

Lecture pour petits loups : Mardi 9 janvier, se tiendra à la bibliothèque « Mots et Images », de 10 h à 11 h 15, un instant de lecture dédié aux enfants jusque 3 ans accompagnés d'un adulte sur le thème « Les grands animaux ». La séance est gratuite et le prêt de livres est assuré.

KESTALU KESTULI / CAC SUD 22 : Jeudi 11 janvier à partir de 18 h à la bibliothèque.

La nuit de la lecture :
Fort de succès rencontré par la première Nuit de la lecture en janvier 2017, cette deuxième édition constituera une nouvelle occasion de promouvoir le plaisir de la lecture et de réunir le public autour de programmations innovantes, ludiques et festives proposées par les bibliothèques et les librairies.

En partenariat avec LCBC, la bibliothèque organise la nuit de la lecture 2018.
SAMEDI 20 JANVIER DE 18 H à 19 H 30 à la bibliothèque.

Linda et Jean-Charles DUTARET sont 2 artistes de Brocéliande. Ce duo de chanteurs et conteurs abordera un répertoire très varié composé de reprises et de compositions personnelles. GRATUIT. Réservez la date !!!

COLLECTE DES DÉCHETS : **CHANGEMENT DU JOUR DE COLLECTE.**
La collecte des ordures ménagères ET des sacs jaunes aura lieu le **JEUDI 4 et MERCREDI 10 JANVIER.** Le calendrier 2018 est en ligne sur le site de la commune <http://www.lamotte22.com> dans l'onglet environnement – Gestion des déchets.

LE REFUGE DES P'TITS LOUPS : Nous sommes à la recherche de boutons et de boîtes en plastique transparent (genre Ferrero). Les déposer en Mairie ou au refuge.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES : Les électeurs ayant **changé de commune** doivent demander leur inscription sur la liste électorale. Les **jeunes qui auront 18 ans** au plus tard le 28 février 2018 doivent prendre contact avec la mairie s'ils n'ont pas été informés, par celle-ci, de leur inscription d'office. Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires. Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. Toutes ces démarches doivent être faites en mairie, au plus tard **le 30/12 avant 12 h** (article R5 du Code Electoral). Pour toute inscription, il est indispensable de fournir un **justificatif d'identité et de domicile**. **Vous pouvez également vous inscrire avec les mêmes conditions via mon service public** : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

REGROUPEMENT DES SERVICES D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

Face aux changements induits par la Loi adaptation de la société au vieillissement de 2015 et à la restructuration souhaitée par le Département des Côtes d'Armor de l'offre de services d'aide et d'accompagnement à domicile, les 7 services existants au sein des CCAS de Plouguenast, Trévé, Mûr de Bretagne, La Motte, Loudéac, le SSIAD d'Uzel et les CCE d'Uzel et La Chèze fusionneront **à compter du 1^{er} janvier 2018 en un service unique, afin de pérenniser un service de qualité aux habitants du territoire.**

Ce seront plus de 140 intervenants, qui 7 jours sur 7 y compris les jours fériés, viendront accompagner et aider les publics les plus fragiles de nos communes dans : l'aide à l'hygiène et au bien-être, aux repas, aux travaux ménagers, à la mobilité et à l'accompagnement, la stimulation et au soutien aidant extérieur aux démarches administratives.

Ces interventions pourront se faire au titre de l'APA, de la PCH ou bien dans le cadre des heures mutuelles, des caisses de retraite ou tout autre motif au tarif de **20,50 € de l'heure.**

Dans l'attente de la mise en place de ce nouveau service, n'hésitez pas à prendre contact avec M. Antoine MAHE, Directeur du CCAS au 02.56.41.35.00.

PETITES ANNONCES

MIDIVIN Chez Agnès : ☎ 02.96.56.24.63. → Repas tous les midis en semaine, menu à 12,50 €

→ Pour prendre date : Mardi 9 janvier : **Choucroute**. Mardi 16 janvier : **Jarret frites**. Mardi 23 janvier : **Couscous**. Mardi 30 janvier : **Paella**. Tous les jeudis midi : **Potée**.

Possibilité de part à emporter les mardis et jeudis sur réservation à venir chercher jusqu'à 18 h 45.

Réouverture le 03 janvier à 7h30. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

À VENDRE : ☑ **Maison** à 100 m du Bourg, 170 m². Sous-sol - Rdc (séjour, cuisine, WC, Salle de bain, 1 chambre et 1 bureau) - Etage (2 chambres, WC, combles). 700 m² de terrain. S'adresser en mairie. ☎ 02.96.25.40.03.

À LOUER : Maison avec cuisine aménagée, salle, salon, 3 chambres, lingerie, 2 salles d'eau. Chauffage électrique au sol – Poêle, garage, terrasse. TPE C. Libre en mars 2018. Prix : 620 €. ☎ 06.75.24.20.36.

JOURNÉES PORTES OUVERTES :

→ Les Compagnons du Devoir proposent aux jeunes en quête d'orientation de s'épanouir dans une formation originale et un métier concret. Ils ouvriront leurs portes afin de faire découvrir leur formation par le voyage et leurs 30 métiers, les 19, 20 et 21 janvier de 9 h 30 à 17 h 30 à la Maison de Trégueux – 25 bis, rue de Verdun – 22950 Trégueux.

www.compagnons-du-devoir.com

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DE L'AMITIÉ MOTTÉRIEUX : Voyage annuel du 23 au 29 juin 2018, découverte du Val d'Aran, vallée située en Espagne, dans les Pyrénées catalanes. Inscriptions et renseignements auprès de la présidente avant le 30 décembre. Ouvert à tous.

► **Galette des Rois** le 11 janvier à la salle Athéna à partir de 14 h.

MESSE au Foyer Roger Jouan le mercredi 3 janvier à 16 h.

IDÉE DE SORTIE

FEST DEIZ DU BAGAD DE LOUDÉAC : Dimanche 14 Janvier 2018 à partir de 14 h 30, au Foyer Municipal de LOUDÉAC avec : LA GUEDILLEE, KANFARTED ROSTREN, SIMON/MATHECADE et le Bagad de Loudéac.

Contact "le Bagad de Loudéac recrute", Alexandre KONIEC ☎ 06.07.62.84.99 bagad_de_loudeac@yahoo.fr

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE

(Le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Sylvie MALESTROIT - Paulette GICQUEL - Philippe BIDAN - Martine VALLEE - Stéphane FOUCAULT - Gwenaëlle PESTEL - Michel HAMON - Benoît JAN - Hervé LE DOUCEN - Réjane COEURET - Lynda LE PORS - Armand BIDAN - André LE TINNIER - Patricia CHOUPEAUX.

Absente excusée : Stéphanie LE BARS pouvoir à Patricia CHOUPEAUX.

Secrétaire de séance : Michel HAMON.

Le compte rendu de la réunion du 18 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

FIN D'ACTIVITE DU SAAD

Le Conseil Municipal est informé que la préfecture va émettre un arrêté de fin d'activité du service SAAD de LA MOTTE (transfert vers le CIAS). Juridiquement la structure n'existera plus au 31/12/2017.

TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE : 3 scénarios ont été présentés au Conseil Municipal en présentant les points forts et les points faibles de chacun d'entre eux.

EMPRUNT BUDGET ASSAINISSEMENT : Afin financer les travaux « de remise à niveau de la station d'épuration », un emprunt sera contracté auprès de LA BANQUE POSTALE.

PLUi – DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN : Le Conseil Municipal décide d'accepter la délégation par LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE au profit de la commune de LA MOTTE, de l'exercice du droit de préemption urbain dans les zones U et AU à vocation résidentielle, à l'exception des zones UY, UZ et AUy.

RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Le rapport 2016 établi par la DDTM sur le prix et la qualité du service public d'assainissement dont les principales données sont les suivantes, a été présenté au Conseil Municipal :

Exploitation : La Société VEOLIA eau – CGE a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service conformément au contrat d'affermage qui a pris effet au 1^{er} janvier 2012.

La commune garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Population desservie : 1 365 habitants 553 abonnés (- 0.7 % par rapport à 2015)

Volume facturé : 37 469 m³ (-7.9 % par rapport à 2015)

Linéaire de réseaux : 13.31 Km de réseau séparatif d'eaux usées

Boues évacuées : 11.8 T matière sèche (8.9 t en 2015)

Prix : Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ par an payera 353.61€ (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2016, toutes taxes comprises) ; soit en moyenne 2.95 €/m³ (+0.3 % par rapport à 2015).

Sur ce montant, 39.37 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 45.42 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 15.23 %).

Le Conseil Municipal approuve ce rapport annuel.

CLASSEMENT DE VOIRIE : Le chemin des alouettes a fait l'objet de travaux d'enrobés.

N° parcelles	Lieux-dits	Linéaire (en ml)
ZA 54	Les prés	194
ZA 126	Les prés	4
ZA 124	Les prés	143
TOTAL		341

Le Conseil Municipal décide d'intégrer dans la voirie communale les routes ci-dessus désignées, ce qui porte la longueur de voirie communale à :

✓	Voies classées communales	86 141 ml
✓	Voies à caractères de rues	7 031 ml
	Total	93 172 ml

PRESBYTERE : AVIS DU DOMAINE : Le Conseil Municipal est informé que le pôle d'évaluation domaniale a estimé la valeur du presbytère à 110 000 €.

INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : Une enquête publique est ouverte du 29 novembre au 27 décembre 2017 suite à la demande présentée par le Gaec de LA BOULAIE afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter un élevage porcin au lieu-dit « La Boulaie » PLEMET à LES MOULINS.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sous réserve du respect de la réglementation en vigueur.

MOBILIER CLUB HOUSE : Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de BURO 56 pour 773.04 € TTC afin d'équiper le Club house d'un bureau, d'un fauteuil et d'une armoire.

RECENSEMENT DU 18 JANVIER AU 17 FEVRIER 2018 : M. LEON Fernand, Mme DROZ Nathalie, Mme VALY Christelle et Mme DUROS Marie Christine ont été retenus pour assurer la mission d'agent recenseur.

SENIORS CONSOMMATEURS : AYEZ LES BONS REFLEXES !

Les séniors consommateurs achètent par Internet, sur les foires et salons, se font démarcher à leur domicile ou par téléphone, concluent des contrats d'assurance dépendance, d'assurance vie, de téléassistance, deviennent particuliers-employeurs en employant des intervenant-e-s à domicile...

Leurs actes d'achat ou de contractualisation, nombreux et variés, nécessitent quelques mises en garde afin d'éviter que ce public, parfois captif ou vulnérable, ne devienne victime de pratiques peu scrupuleuses ou abusives.

Alors, pour éviter les mésaventures et arnaques en tous genres, mieux vaut être un consommateur averti et informé. C'est pourquoi, la Maison de la consommation et de l'environnement et la Direccte Bretagne (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi) ont édité un **guide pratique « Réflexes séniors » à destination des personnes âgées et des personnes les entourant** afin de leur permettre de rester des Conso'acteurs, maîtres de leurs choix de consommation.

Ce guide, organisé autour de quatre thèmes de la vie quotidienne - acheter, se protéger, se loger, être aidé - est décliné en format papier, mais aussi sur Internet www.mce-info.org. Il rappelle les règles et les enjeux de nombreux sujets de consommation et met en avant des points de vigilance afin de pleinement informer les séniors consommateurs Bretons.

Ce guide gratuit est disponible à la Mce - 48 boulevard Magenta - 35 000 Rennes

ou téléchargeable sur <https://www.mce-info.org/publications>.

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement - 48 boulevard Magenta - 35000 Rennes - 02.99.30.35.50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org.

LES TRUCS ET ASTUCES DE DESHERBAGE DES JARDINIERS AU NATUREL

Désherber sans produits chimiques est essentiel pour notre santé et celle de notre entourage. Mais comment faire ? Eau et rivières de Bretagne et la Maison de la consommation et de l'environnement ont interrogé des jardiniers experts en jardinage au naturel sur leurs pratiques.

Que ce soit pour votre pelouse, vos allées, votre potager ou vos massifs et haies, des alternatives au désherbage chimique existent.

Saviez-vous qu'au potager, le paillage est un allié de poids dans la lutte contre les herbes indésirables ? Idem pour vos massifs et vos haies. Le paillage est LA solution contre la concurrence des herbes indésirables face à vos plantations :

- il empêche l'installation d'adventices ;
- il apporte de la fraîcheur ;
- il permet une bonne activité biologique du sol.

Il doit être entretenu régulièrement : épaisseur à maintenir et jeunes pousses (racines comprises) à arracher.

Retrouvez tous les conseils dans la fiche pratique « Les trucs et astuces de désherbage des jardiniers au naturel » éditée en 2017 par la Mce et Eau et Rivières de Bretagne sur www.jardinaunaturel.org

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement - 48 boulevard Magenta - 35000 Rennes - 02.99.30.35.50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org.

10^e COMPTAGE DES OISEAUX DES JARDINS EN CÔTES-D'ARMOR les 27 et 28 janvier 2018



Le Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor (GEOCA) organise et relaie le dixième comptage des oiseaux des jardins en Côtes-d'Armor les samedi 27 et dimanche 28 janvier 2018. En partenariat avec Bretagne-Vivante qui coordonne l'opération dans les autres départements bretons, cette opération de science participative se veut à la fois un moment de sensibilisation et d'information sur les oiseaux les plus communs mais aussi un outil de connaissance sur l'évolution des populations de ces espèces qui connaissent, pour certaines, de dramatiques chutes d'effectifs ces dernières années.

Chaque personne intéressée est invitée à participer de manière simple en téléchargeant le formulaire de comptage sur le site : www.geoca.fr ou www.bretagne-vivante.org

puis en transmettant ses résultats par courrier ou par mail, ou encore plus simple en les saisissant directement en ligne à l'adresse suivante <http://www.bretagne-vivante-dev.org/coj/index.php>

Tout le monde peut y participer, même les plus jeunes, car il s'agit de recenser, en une heure, les oiseaux les plus communs de votre jardin. Si vous possédez une ou plusieurs mangeoires, la tâche sera d'autant plus aisée. Pour vous aider dans l'identification des espèces, une petite fiche descriptive est fournie en plus du formulaire et plusieurs adresses de sites web vous sont indiquées sur nos sites web pour affiner vos connaissances. Un poster des principales espèces de nos jardins est également téléchargeable sur notre site internet, ainsi qu'une petite revue à destination des enfants publiée par Bretagne-Vivante.

Venez donc nombreux découvrir et participer à cette opération. Un bilan du week-end sera transmis à chaque participant et publié au printemps 2018, notamment sur le site web.

Tous les résultats des éditions précédentes sont disponibles et téléchargeables en ligne sur le même site.

Plus d'infos : bougezpourlanature@orange.fr - GEOCA, 10 bd Sévigné, 22000 St-Brieuc. 02.96.60.83.75 - www.geoca.fr